



BANDES RIVERAINES AU LAC BLANC

BULLETIN D'INFORMATION 2022 – numéro 7

Et voici le dernier volet de cette mini-série de trois articles se rapportant aux bandes riveraines du Lac Blanc :

- ▶ Volet 1 : L'histoire et la réglementation à propos des bandes riveraines
- ▶ Volet 2 : Réduire la tonte de gazon dans la bande riveraine = Protéger le lac
- ▶ Volet 3 : Renaturaliser et/ou revégétaliser = Sauvegarder la santé du lac

VOLET 3

Renaturaliser et/ou revégétaliser la bande riveraine = Sauvegarder la santé du lac

Qu'est-ce qu'une bande riveraine déjà?? C'est la lisière végétale (10 mètres) qui entoure un lac ou est en bordure d'une rivière.

Quelle est la différence entre **renaturaliser** et **revégétaliser** une bande riveraine?
Définissons ensemble ces deux termes pour mieux se comprendre ...

Renaturaliser : rendre à son état naturel, laisser la végétation reprendre naturellement sa place (autrement dit, ne rien faire, ne pas intervenir).

Revégétaliser : ajouter des végétaux (arbres, arbustes et herbacés) pour améliorer l'efficacité filtrante d'une bande riveraine et réduire l'érosion des berges.

Rappelons-nous que pour qu'une bande riveraine soit vraiment efficace, elle devrait idéalement posséder trois types d'éléments, soit des **arbres**, 🌲 des **arbustes** 🌳 et des **herbacés**! 🌿

ICI AU LAC BLANC...



Nous sommes préoccupés depuis quelques années par cette dimension de la protection du lac à savoir la qualité et l'efficacité de nos bandes riveraines tout autour du lac. Nous apprécions le fait que **35 % des bandes riveraines non habitées** autour du lac soient encore dans un état naturel et quasiment intact depuis des décennies, donc favorables à la protection du lac. Toutefois cela ne nous empêche pas de nous inquiéter de l'autre partie, la majeure partie des bandes riveraines

habitées, qui n'avaient pas reçu une très bonne cote en 2006 selon l'évaluation de la CAPSA : « 49% des rives habitées du lac Blanc présenteraient une bande riveraine non optimale pour le lac ». Autrement dit, près de la moitié des rives habitées ne sont pas suffisamment efficaces pour protéger notre lac.

Nous avons besoin d'un nouveau regard et d'un soutien professionnel pour mieux identifier l'état de situation, les besoins actuels et les pistes d'actions futures. À cet effet, nous vous annonçons que l'ARLB se lance dans un **projet de caractérisation** des bandes riveraines avec la CAPSA en 2022 ... En voici les grandes lignes :

- ▶ Caractérisation des bandes riveraines de l'ensemble du lac à l'aide d'une méthodologie proposée par le Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL)
- ▶ Évaluation comparative avec résultats de caractérisation de 2006 (CAPSA)
- ▶ Priorisation des secteurs du lac (ex. secteurs sensibles ou à améliorer...)
- ▶ Identification des problématiques de bandes riveraines selon les profils récurrents (ex.: bande riveraine avec muret, plage, roche affleurante, ou autre type)
- ▶ Recommandations d'aménagement selon les problématiques de bandes riveraines ciblées

Ce projet sera réalisé **cet été** par la CAPSA et est rendu possible grâce au financement de la Municipalité de Saint-Ubalde. Nous partagerons les résultats de cette caractérisation et ses recommandations avec les riverains aussitôt que possible. Espérons que les efforts conjugués de plusieurs propriétaires riverains depuis ce temps-là auront amélioré notre bulletin!

De plus, pour une troisième année consécutive, les propriétaires riverains désireux de recevoir la visite d'un professionnel sur leur propriété afin d'avoir une analyse personnalisée et des recommandations appropriées pourront y avoir accès **gratuitement**. Nous vous reviendrons avec d'autres détails ultérieurement.

En conclusion, il ne devrait pas être si compliqué de laisser aller la nature reprendre sa place en bordure du lac. Il faut nous adapter à des environnements différents. Plusieurs riverains se sont déjà mis au défi d'ajouter des végétaux et de laisser aller la nature!

*Mieux vaut une vue partielle sur un lac en santé
qu'une vue intégrale sur un lac en péril....*

Si vous relevez avec nous le défi de renaturaliser votre bande riveraine et que vous éprouvez un malaise face à l'opinion que pourrait avoir vos voisins sur votre degré de négligence, votre Association s'engage à vous fournir une affichette BANDE RIVERAINE AU NATUREL qui pourrait trôner sur votre terrain pour démontrer **vos engagement à la sauvegarde du lac!**

France St-Germain, présidente ARLB

14 juillet 2022